

N° 1022
MARS
2021

Dessin de François Creseveur - Cérémonie de choix du soldat



Le PG CATM

Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants,
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc

Il y a 100 ans le 28 janvier 1921
le soldat inconnu rejoignait
sa demeure éternelle

Commission Paritaire n° 0521 A 05752 - ISSN 0154-7313



Communiqué

LA MAIN TENDUE

La Fédération Nationale des Anciens Combattants Prisonniers de guerre et Combattants d'Algérie Tunisie Maroc (FNCPG-CATM) intègre également dans ses rangs les veuves, les orphelins ainsi que les combattants des Opérations Extérieures.

A l'image de ses aînés de la deuxième guerre mondiale, elle a toujours soutenu les rapprochements entre les peuples et les ennemis d'hier.

Le rapport de Benjamin Stora nous semble aller dans le même sens mais avec quelques désaccords tout de même sur le plan idéologique.

Nous réaffirmons que le cessez-le-feu au lendemain des accords d'Evian le 19 Mars, au lieu d'être la fin des combats, fut le début d'une insurrection sanglante et de l'exode des Français d'Algérie, les « Pieds noirs », sans oublier les Harkis. Nous ne pouvons accepter de voir proposer l'arrivée au Panthéon de ceux, alliés de nos ennemis d'alors, qui ont contribué à la mort de nos soldats, nos frères d'arme.

A chacun de nos deux pays il appartient de respecter la mémoire de l'autre, sans rien oublier. Il est devenu vital de donner plus de force à ce qui nous unit et d'arrêter de parler de ce qui nous oppose.

La FNCPG-CATM a toujours participé aux recherches sur la mémoire combattante et compte bien contribuer aux travaux sur la guerre d'Algérie et la coopération Franco Algérienne.

Hubert CHAZEAU, Président



Vu dans la presse

« Le Ministère des Armées vise à assurer une forme de complémentarité et de solidarité entre civils et militaires, populations très différentes par leur histoire, mais aussi par leur identité et leurs missions. » Le vice-amiral Philippe Hello, DRH du Ministère des Armées dans HR Magazine. En 2021, l'armée sera le premier recruteur de France et va recruter 5 000 civils.

L'amiral rappelle également la poursuite cette année encore d'un recrutement expérimental sans concours dans des métiers techniques en tension dans des bassins d'emploi en difficulté. Comme dans tous les secteurs, le ministère français des Armées s'efforce de vivre cette période contraignante en tentant d'en faire une opportunité.

5.000 civils à recruter en 2021

Lors de sa conférence, le vice-amiral d'escadre a surtout mis l'accent sur le personnel civil, dont on entend moins souvent parler. L'armée française compte quelque 62.000 civils pour 207.000 militaires. « Notre ministère vise à assurer une forme de complémentarité et de solidarité entre ces populations très différentes par leur histoire, mais aussi par leur identité et leurs missions. » En 2021, l'armée sera le premier recruteur de France, avec probablement plus de 26.700 entrées dans ce contexte de crise. Parmi ceux-là, elle va recruter 5.000 civils. Et ce chiffre va encore augmenter dans les années à venir.

En 2021, sur 26.700 recrutements prévus, le ministère de la Défense devrait embaucher 5.000 personnels civils, de niveau CAP jusqu'à bac+5 et plus. L'objectif est d'assurer le renouvellement générationnel de cette population dont la moyenne d'âge est aujourd'hui élevée (47 ans pour les civils, alors qu'elle est de 30 ans pour les militaires). Mais également de répondre à des besoins en compétences immédiats. « Des compétences que l'on ne trouve pas en interne, dans des métiers en tension, pour alimenter notamment les structures de systèmes d'information et de communication ainsi que les structures de renseignement. Et en cela, les personnels civils sont très précieux.

Commémoration de la Guerre du Golfe

Dans le cadre de l'anniversaire des 30 ans de la Guerre du Golfe et du projet de rénovation du musée de l'Air et de l'Espace, un Jaguar A91 ayant participé à l'opération Daguet a rejoint le hall Concorde du musée le dimanche 17 janvier 2021. La cérémonie de présentation de l'appareil a été présidée par Mme Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, en présence du général d'armée aérienne Stéphane Abrial, président du conseil d'administration du musée.

Après 33 années de service et de nombreuses opérations extérieures, de la Mauritanie en 1977 à l'ex-Yougoslavie, en passant par le Liban et le golfe arabo-persique, cet appareil est retiré du service en 2005.

Conservé en l'état après sa participation à l'opération Daguet il y a désormais trente ans, il avait aussi participé aux opérations extérieures en Afrique, notamment au raid sur Ouadi Doum en février 1986. Ce Jaguar A91 incarne, avec ses nombreuses missions et les dommages qu'il a subis, l'engagement sans faille de l'armée de l'Air et de l'Espace dans les opérations extérieures.

SOMMAIRE

MARS
2021

- UNE – Dessin de la cérémonie du choix (FC)
- 2 – Communiqué du Président Chazeau
- 3 – Editorial de Claude Terrasson
- 4/5 – Discours de Mme la Ministre Geneviève Darrieussecq
- 6/7 – Pages départementales
- 8 – Suite du discours de Mme la Ministre
- 9 – Centenaire de l'inhumation du soldat inconnu
- 10/11 – Chronologie de la guerre d'Indochine
- 12 – Le pont Alexandre III
- 13 – Les Gueules Cassées
- 14 – Jean Gabin dans la 2^{ème} DB
- 15 – Note de lecture / Mots Croisés
- 16 – Appel de fonds pour Gustave Roussy

EDITORIAL

de Claude Terrasson

*Mais
« Où êtes-vous » ?*



D'où viennent ces voix d'outre-tombe qui nous interpellent, nous les vivants ?

Dans la plaine de la Brie balayée par les vents, à Chauconin-Neufmontiers près de Meaux, ce sont les 133 soldats du 276^{ème} régiment d'infanterie, morts le 5 septembre 1914, avec à leur tête le lieutenant Charles PEGUY, qui s'inquiètent et s'étonnent de n'avoir pas été honorés comme les années précédentes, le jour du 11 novembre.

Ils reposent dans un ossuaire appelé la « Grande Tombe de Villeroy ».

En échos à ces voix, des « pensionnaires » de nombreuses nécropoles nous reprochent ces absences de personnalités, de drapeaux, d'enfants lors de ces journées nationales de commémoration.

Même dans les plus petites communes au pied des monuments aux morts s'élèvent des remarques pertinentes, toujours le même questionnement sur ces commémorations restreintes, voire annulées. « Ou étiez-vous » ?

Une voix disait, Oui j'ai bien entendu la sonnerie aux Morts et la Marseillaise chantée du bout des lèvres par quelques personnalités !! Mais je n'ai pas entendu ces voix mâles reprenant en cœur le couplet « Aux Armes Citoyens ». « Où étiez-vous » ?

Même le soldat inconnu habituellement mis à l'Honneur, musique Militaire, important détachement d'hommes en armes, des personnalités de nombreux pays, des centaines de curieux, des célébrités, des inconnus, est surpris et pose les mêmes questions « Où étiez-vous » ??

Et les camarades décédés lors de ces derniers mois nous interpellent également et nous reprochent cette absence de drapeaux et de public lors de la cérémonie funèbre. L'un d'eux se souvient avoir accompagné de très nombreux camarades à leur dernière demeure, avoir respiré les fumées de l'encens près du cercueil, avoir jeté une fleur en signe d'adieu lors de l'inhumation !! Et toujours cette question : « Où étiez-vous » ?

Vos reproches, vos remarques nous touchent et nous attristent. Mais les points de vue des morts sont différents de ceux des vivants qui eux doivent continuer à subir les aléas du quotidien et rencontrent des ennemis différents de ceux qu'ils ont connu.

Vos fils, vos amis que nous sommes, se retrouvent aujourd'hui face à un ennemi invisible que nous essayons de combattre avec les armes dont nous disposons. Vous montiez à l'assaut, vous baroudiez dans les oueds, dans les dunes ou dans les rizières avec courage. Mais aujourd'hui au lieu de rechercher le contact, la contrainte est au contraire d'éviter et de contourner l'ennemi qui envahit tout notre univers.

Alors soyez assurés que nous avons tous souffert de laisser nos drapeaux dans leur fourreau, mais que ce soit le 11 novembre, ou le 5 décembre, des milliers de silencieux ont pu suivre à la télévision ou sur internet les cérémonies. Absent physiquement « OUI » mais moralement nous étions proches.

Notre souhait est de pouvoir retrouver ces moments de recueillement, d'échanges entre les disparus et les vivants, ces moments de communion entre Vous et Nous.

Le Carnet du PG CATM

Nécrologie

Nous avons été informés du décès de Mme Lucie REDT survenu le 5 février dernier dans sa 79^{ème} année. Elle était membre de la Commission Nationale des Veuves pour la région PAYS DE LOIRE et Secrétaire de l'Association Départementale de Loire Atlantique.

Ses obsèques ont eu lieu le 10 février dernier en l'église de FERCE.

Le « PG-CATM » exprime ses sincères condoléances à sa famille et à ses amis.

En raison du couvre-feu et jusqu'à nouvel ordre, l'horaire des cérémonies de ravivage sous l'Arc de Triomphe est avancé à 17h00 (rendez-vous à 16h00).

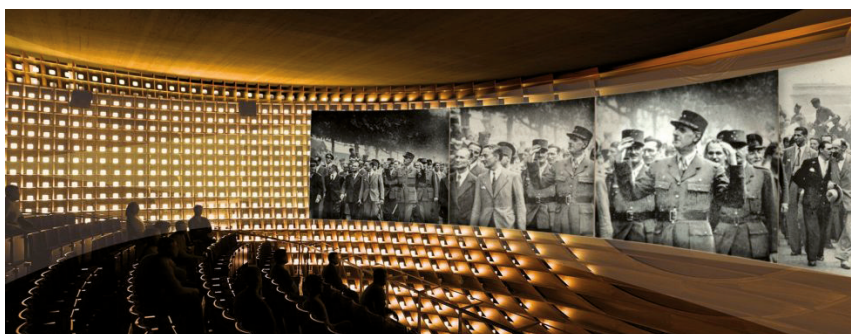
Défense des droits

Décret n° 2021-87 du 29 janvier 2021 modifiant le décret n° 2014-389 du 29 mars 2014 relatif à la médaille de la défense nationale

Le décret définit une nouvelle catégorie de bénéficiaires de la médaille de la défense nationale pouvant être récompensés pour leur participation effective aux missions liées au développement de la force dissuasive nucléaire.

Publics concernés : militaires d'active, militaires de la réserve, anciens militaires et civils ayant participé de manière effective aux missions liées au développement de la force dissuasive nucléaire aux périodes mentionnées à l'article 2 de la loi n° 2010-2 du 5 janvier 2010 modifiée relative à la reconnaissance et à l'indemnisation des victimes des essais nucléaires.

UNITÉ, SOLIDARITÉ, RÉSILIENCE ET PRAGMATISME



La ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, Geneviève Darrieussecq a présenté ses vœux à l'Historial Charles-de-Gaulle du Musée de l'Armée, le 26 janvier 2021, dont vous trouverez ci-après des extraits.

Mesdames, messieurs,

« L'épreuve présente n'est pas terminée, mais voici qu'au loin se dessine la fin du pire drame de notre histoire. Levons la tête, serrons-nous fraternellement les uns contre les autres, et marchons tous ensemble [...] vers nos nouvelles destinées. »

En 1943, lorsque Charles de Gaulle prononce ces mots, il est la nation qui tient, la France qui lutte et qui se relève. Il est à la tête du combat pour le redressement de notre pays. Invariablement, lorsque les crises surgissent, son inspiration reparait.

2021 se dresse devant nous, chargée de lourds défis et empli d'épreuves. Pour les surmonter, nous mobiliserons les vertus chères à « l'homme du 18 juin » et la France, comme à son habitude, tiendra. **Unité, solidarité, résilience et pragmatisme : c'est sous ce patronage que je place mes vœux.**

C'est aussi pour cela – comme une évidence – que j'ai souhaité m'adresser à vous depuis cet Historial. Au cœur des Invalides et du musée de l'Armée, l'Historial de Gaulle est un laboratoire de la transmission, à l'avant-garde de l'innovation mémorielle.

Je salue toutes celles et tous ceux qui ne peuvent être parmi nous en raison du contexte sanitaire. J'adresse mes amicales salutations à tous les membres du monde combattant, qui souffrent comme tous les Français. Mais ils font face avec cette force puisée dans les épreuves traversées. Notre société est devant de rudes défis. Dans l'urgence pandémique ou la lutte contre le terrorisme, les armées, pilier de la République, ont pris et prennent encore toute leur part. Faire face, être agile, se serrer les coudes et s'adapter aux contraintes, c'est la force des femmes et des hommes de la Défense.

Je souhaite, aujourd'hui, avoir une pensée particulière pour tous les médecins, soignants et personnels du Service de Santé des Armées et de l'Institution nationale des Invalides. J'ai vécu au plus près leur détermination et leur professionnalisme. J'ai vu leur dévouement et je les remercie. Je salue également tous les militaires et tous les civils de la défense qui contribuent à la résilience de la Nation. Ils sont notre fierté et donnent du sens à ce lien armées-Nation qui m'est si cher. L'entretenir, le vivifier et l'adapter, c'est le sens de mon travail.

C'est la quatrième fois que je présente mes vœux devant vous et je veux, en premier lieu, dire à Florence PARLY le plaisir que j'ai à œuvrer à ses côtés dans ce grand ministère. Je la remercie de sa confiance et de son amitié. Je remercie les musées, l'ECPAD, le SHD indispensables ressources pour nos politiques mémorielles. Je remercie bien sûr toutes celles et tous ceux qui œuvrent à l'ONAC-VG et à l'INI au plus près du monde combattant.

L'année 2020 a vu la disparition de nombreux grands témoins de la Seconde Guerre mondiale. Il est des noms que je souhaite faire résonner ici, dans cet historial : Edgard TUPET-THOMET, Pierre SIMONET, Daniel CORDIER. Trois des quatre derniers compagnons de la Libération nous ont quittés. Leur flamme de l'engagement, celle qui consume les doutes, celle qui colore les espérances continue de brûler. C'est la mission de l'Ordre de la Libération de constamment raviver cette flamme. Et, j'ai une pensée affectueuse pour Hubert GERMAIN, le dernier de ces chevaliers du XX^{ème} siècle, qui porte haut et fièrement le flambeau. Et l'espérance, mesdames et messieurs, est indissociable du général de Gaulle, inséparable de l'esprit français. **Ce sont donc des vœux d'espérance et d'optimisme que je formule devant vous aujourd'hui.**

La mémoire est un socle pour notre cohésion nationale. Elle est un creuset du lien armées-nation pour bâtir une nation plus solidaire, plus unie et plus résiliente.

2020 a été une intense année mémorielle à la confluence de plusieurs anniversaires. Ils ont été commémorés dignement malgré le contexte peu favorable. Toutes les journées nationales, en hommage à toutes les générations du feu, ont pu se dérouler. Nous avons conclu le cycle du centenaire de la Grande Guerre en saluant le soldat inconnu et en célébrant l'entrée au Panthéon de Maurice GENEVOIX et de tous « ceux de 14 ». « L'année de Gaulle » fût riche en commémorations : 130^{ème} anniversaire de sa naissance, le 50^{ème} de sa disparition, 80^{ème} anniversaire de la bataille de Moncornet et de l'appel du 18 juin 1940. Nous avons tenu à honorer tous « ceux de 40 » et contribué ainsi à leur rendre une juste place dans la mémoire

nationale. A Gravelotte, Loigny-la-Bataille et Bazeilles, j'ai tenu à faire des 150 ans de la guerre franco-prussienne un moment de célébration de l'amitié franco-allemande et un temps de mise en valeur de ce conflit souvent méconnu. Cet anniversaire se prolonge en 2021.

L'action que mène le Gouvernement est au service de toutes les mémoires. La République honore dans l'unité ceux qui l'ont servie. La France regarde son histoire en face, sans oubli et sans exclusion. J'ai lancé, il y a plusieurs mois, le programme « *Aux combattants d'Afrique, la France reconnaissante* ». Des places et des rues portent désormais le nom de tirailleurs. D'autres viendront. J'en suis fier. Nous continuerons à valoriser la mémoire de ceux qui, combattants ou civils, originaires des quatre coins du monde, ont défendu la France. La diversité n'est pas l'adversaire du rassemblement, elle est une force de construction.

La mémoire vit dans chacune de nos communes. Elle s'incarne dans les noms des rues et dans la pierre de nos monuments. Cette année, nous consacrerons 8 millions d'euros à la restauration des nécropoles et des Hauts Lieux de la Mémoire Nationale. Il s'agit là d'un patrimoine national, d'un patrimoine commun qui rend hommage à tous ceux qui ont porté nos armes. Ce sont des lieux importants de transmission. Dans nos musées, notre histoire s'enseigne, s'apprend, se comprend et se transmet. Le ministère des Armées, deuxième acteur culturel de l'Etat, remplit, là aussi, une mission qui compte pour le lien armée-nation, qui compte pour l'attractivité culturelle de nos territoires. Nos établissements culturels, à l'instar du musée de l'Armée où nous sommes, vivent un temps compliqué et attendent impatiemment leur réouverture. Nous les soutenons et nous préparons leur rebond. Ainsi, le Musée de l'Air et de l'Espace est désormais doté d'un nouveau projet scientifique et culturel. Le Musée de la Marine opère sa mue et rejoindra en 2022 la liste des grands musées parisiens.

En un temps où tout semble incertain, où les fausses informations se propagent parfois plus vite que les vérités, nous devons adapter le travail de mémoire à notre jeunesse et aux défis de notre époque. La connaissance de notre passé et la reconnaissance de sa complexité sont des clés pour comprendre notre présent et construire sereinement notre avenir.

C'est pourquoi je tiens au renforcement des missions du Service Historique de la Défense. Je rappelle que le SHD est non seulement le premier service d'archives de l'Etat, mais qu'il tient aussi un rôle fondamental de coordination de la fonction histoire du ministère.

Face à la crise et à la disparition inéluctable des derniers grands témoins, nous devons innover pour continuer à faire vivre la mémoire combattante et le lien armées-nation. Nous avons entamé cette évolution grâce aux outils numériques. Mais nous devons aller plus loin et toujours à la rencontre d'un public plus large. Ainsi, j'ai lancé un appel à projets à destination des créateurs pour innover au service de la mémoire. Les premières réalisations concrètes seront présentées dans les prochains mois. **Le flambeau de la mémoire doit passer dans les mains de notre jeunesse.** C'est un de nos combats mais la transmission est une responsabilité collective. Je compte donc sur vous tous.

Et je sais que le monde combattant est en première ligne dans cette mission de transmission et je veux ici remercier chacun. Depuis 2017, les anciens combattants sont l'objet de

toute mon attention, de celle du président de la République et du Premier ministre. La France est une nation solidaire et reconnaissante. L'attribution de la carte du combattant pour les militaires déployés en Algérie de 1962 à 1964 est désormais pleinement opérationnelle. J'y tenais et je me réjouis qu'elle monte en puissance avec près de 40 000 bénéficiaires. Il est désormais plus aisé de la demander grâce à la simplification des processus. Nous avons également acté l'abaissement du seuil au-dessus duquel les conjoints survivants des grands invalides, souvent des veuves, perçoivent une majoration de la pension de réversion. C'est aussi une mesure de reconnaissance pour ces aidants dévoués.

Par ailleurs, nous continuons à avancer sur la commission tripartite chargée d'analyser l'évolution du point PMI. Je m'y étais engagée, elle se réunit, elle travaille et elle rendra ses préconisations dans quelques semaines. Je sais que c'est un sujet qui vous tient à cœur.

La solidarité a été une valeur essentielle de 2020 et doit le rester en 2021. Nos opérateurs et notamment l'ONAC-VG ont accompagné leurs ressortissants en difficultés. Je les en remercie. Cette année est la première année du nouveau Contrat d'objectifs et de performance de l'Office. Nous avons souhaité qu'il permette sa transformation numérique et le maintien de son maillage départemental. C'était là aussi un engagement car nous avons besoin de conserver pour les anciens combattants ce lien humain et de cette proximité. **Les moyens d'action de l'ONAC sont reconduits** alors même que le nombre de ressortissants baisse. Cela garantit un haut niveau de crédits consacrés à l'action sociale de proximité. C'est essentiel aujourd'hui.

Regardons aussi comment le monde combattant se transforme. Les « jeunes anciens » des OPEX s'avancent : 230 000 ont déjà leur carte du combattant. Parmi eux, certains ont été blessés pour le service de la nation. Nous leur devons un soutien et un accompagnement permanent. C'est un engagement de la nation toute entière. La Maison numérique des blessés qui se déploie progressivement facilitera leur accès aux droits. Le projet expérimental de maison ATHOS, porté par l'Etat-major de l'Armée de Terre, en lien avec le SSA et l'ONAC-VG, témoigne de notre détermination à innover pour accompagner au mieux nos blessés psychiques.

Dans la même logique, l'Institution nationale des Invalides, qui accueille nos blessés et nos anciens se transforme. Et nous investissons pour la création d'un centre de reconstruction physique et psychique d'exception, indispensable à nos blessés.

C'est cela aussi le lien armées-nation, l'attention constante que nous devons porter aux anciens combattants et aux blessés de guerre. Et cette attention se poursuivra sans faille.

Le troisième point du lien armées-nation que je souhaite évoquer est celui du lien armées-jeunesse. Nous y travaillons constamment pour le renouveler et le consolider.

La relation entre les armées et la jeunesse est un enjeu de société. C'est pour cela que nous devons sans cesse adapter nos dispositifs aux attentes des jeunes générations et aux

Suite de l'article p8 ...

DANS LES DÉPARTEMENTS

📍 Pyrénées Orientales - Nefiach



Noël COT a trinqué le 25 décembre dernier en sa qualité de doyen du village. Adhérent de la section locale des ACPG-CATM, il a atteint l'âge de 108 ans, une journée très particulière.

📍 Isère - Gières



Toujours aussi charmante et sympathique, Clémentine ALLOSIO, déléguée des veuves honoraire de l'association départementale de l'Isère, a fêté chez elle ses 100 ans avec sa fille, la présidente et la trésorière.

📍 Drôme / Ardèche - Le Cheylard



Le Président, notre porte drapeau, le maire et un adjoint rendaient, le 5 Décembre, l'Hommage dû à tous les Morts pour la France, lors de la guerre d'Algérie, de Tunisie et du Maroc. Cérémonie de recueillement malgré les restrictions imposées par la pandémie.

📍 Vendée - La Gënëtouze



A la Gënëtouze l'on a bien compris qu'il faut montrer l'exemple aux jeunes en les impliquant et en leur permettant de devenir « acteurs » lors des cérémonies. Ainsi, la transmission se fait naturellement auprès de ces enfants qui garderont en mémoire le souvenir de ce qu'ils ont vécu et, probablement à leur tour, auront envie un jour de transmettre.

📍 Saône-et-Loire



Roger PUPAT, Président départemental des ACPG-CATM-TOE et Veuves de la Saône et Loire, par décision du Conseil d'Administration du Service départemental de l'ONAC-VG de Saône-et-Loire, a reçu des mains de son Directeur M. BRUGGER, la MEDAILLE D'OR de l'ONAC-VG, pour ses 30 ans d'activités au sein de la Commission Solidarité (1989-2019) dont 8 ans au poste de Vice-Président. Déjà Titulaire de la Médaille de Bronze (2001) et de la Médaille d'argent (2016).

DANS LES DÉPARTEMENTS

📍 Vendée



Plus de fonds récoltés au profit du Bleuets de France en 2020 qu'en 2019. Les deux quêtes autour du 8 mai et du 11 novembre n'ont pu se tenir cette année faisant ainsi peser la menace de pertes importantes pour l'œuvre. Le monde combattant vendéen a néanmoins fait preuve d'une très grande générosité mais aussi de combativité : il a multiplié les initiatives et les innovations tout au long de l'année pour soutenir et aider l'œuvre et maintenir l'aide apportée à « ceux qui restent ».

📍 Dordogne – Bergerac



Malgré le confinement mais en respectant les gestes barrières la distribution des colis a pu s'effectuer à l'EPAD de la Madeleine labellisée Bleuets de France à Bergerac. Une quinzaine de résidents ont pu en bénéficier.

📍 Isère – Grenoble



Lancement du Service National Universel (SNU) avec l'Association des Cadets de la Gendarmerie de l'Isère en partenariat avec l'Éducation Nationale et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Vingt-six jeunes cadets se sont retrouvés à l'occasion de ces 2 premières journées. Les objectifs : renforcer la cohésion de la société par la mixité sociale, développer une culture de l'engagement et accompagner l'insertion sociale et professionnelle.

BULLETIN D'ABONNEMENT AU JOURNAL

Le PG CATM

Je désire m'abonner au journal national **"LE PG-CATM"** moyennant un règlement annuel ci-joint de **20 euros** ⁽¹⁾ par chèque à l'ordre du journal **"LE PG-CATM"**, 7 rue Léo Delibes, 75116 Paris.

Etranger : tarif de l'abonnement : **22 euros**.

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

évolutions de notre monde. Ainsi, en 2021, la politique de jeunesse du ministère des Armées fera l'objet d'une nouvelle présentation. Cette « ambition Armées-Jeunesse » nous permettra d'affermir et de maintenir nos objectifs : transmettre les valeurs de la République, les valeurs d'engagement, de solidarité et de fraternité, développer la citoyenneté. Chaque année, 27 000 jeunes font le choix de l'engagement. Les Armées les accueillent, les forment et les aident à bâtir leur avenir.

Le lien Armées-jeunesse s'incarne notamment dans la Journée Défense et Citoyenneté. En réaction à la crise sanitaire, nous avons dû la repenser afin qu'elle s'accomplisse en ligne. Je remercie la DSNJ pour sa réactivité. Le ministère des Armées est un des ministères particulièrement engagé pour le SNU. La Journée Défense et Mémoire qui est au cœur du séjour de cohésion a été revue. Parallèlement, nous avons développé notre offre de missions d'intérêt général. Je forme le vœu que la montée en puissance du SNU puisse redémarrer en 2021.

Le ministère des armées vient en soutien des jeunes en difficulté et dans ce domaine le Service Militaire Volontaire est un magnifique exemple. Il a fait la démonstration de son efficacité avec d'excellents résultats de formation et d'insertion professionnelle. 5 000 jeunes ont été formés depuis 2015. Ainsi, après l'avoir pérennisé, nous poursuivons sa montée en puissance. Dès 2022, le SMV accueillera 1 500 volontaires par an.

Je suis particulièrement attachée aux Classes de défense et sécurité globale. Elles connaissent un succès croissant dans les collèges et les lycées, aussi bien en métropole qu'en outre-mer. Ce sont près de 9 000 élèves et plus de 350 classes qui entretiennent tous les ans une relation avec une unité militaire. Ce sont autant de pépites dans les établissements scolaires. Je souhaite que, en lien avec l'Education nationale, nous poursuivions leur valorisation et leur développement.

Le lien armées-Nation se décline aussi partout en France.

Depuis 2017, sous l'impulsion du président de la République, la nation investit de manière inédite pour prendre soin de ses armées et de ses personnels. Ce sont aussi tous les territoires qui bénéficient de ces investissements.

La loi de programmation militaire à « hauteur d'homme » se concrétise dans toutes nos emprises au bénéfice des personnels et de leurs familles. Nos projets débutent, redémarrent, avancent ou se concluent. Nous comblons ainsi progressivement des années de sous-investissement chronique. De même, dans les lycées de la Défense, nous poursuivons le plan que j'ai souhaité et présenté en 2018 en liant élargissement de l'offre d'enseignement et plan d'excellence comportementale. Avec un plan d'investissement de plus de 100 millions d'euros, nous rénovons les infrastructures. Nous mènerons également un effort conséquent pour la rénovation et le développement de notre parc domanial.

Le plan hébergement, lui, se déploie : 1 500 chambres ont été livrées en 2020 et plus de 2 000 seront livrées en 2021. Des bâtiments d'hébergements, des infrastructures stratégiques, des gymnases, des espaces d'entraînement sortent de terre. Des espaces ATLAS sont ouverts progressivement sur l'ensemble de nos emprises. Tous ces travaux font appel aux entreprises du bâtiment et particulièrement aux PME de proximité. Ainsi, les investissements des armées participent au dynamisme des économies locales et à l'emploi.

Avec Florence PARLY, nous avons souhaité que **le ministère des Armées prenne à bras le corps les impératifs environnementaux et le défi de la transition écologique**. Cette ambition se conjugue à nos exigences opérationnelles. Et j'insiste pour dire que nous nous donnons les moyens de nos ambitions.

La stratégie ministérielle de performance énergétique a été signée en mars 2020, avec deux engagements forts : poursuivre la baisse des consommations et développer le recours aux énergies renouvelables. Les exemples concrets sont nombreux : plan de mobilité durable dans nos emprises, contrats de performance énergétique, rénovations exemplaires de bâtiments, développement de l'énergie solaire... Ainsi, le ministère des Armées s'est engagé à mettre à disposition 2 000 hectares de terrains d'ici 2025 afin que des porteurs de projets installent des fermes photovoltaïques. Au moins 500 hectares le seront à l'été 2021. Je suis heureuse de vous annoncer que les premières installations physiques seront visibles dès la fin de l'année.

Pour conclure, je veux vous parler « d'une certaine idée de la France ».

De cette France que nos militaires défendent et protègent sur le sol national comme en opérations extérieures. Soldats, marins, aviateurs, membres des services interarmées, gendarmes, vous êtes notre épée et l'assurance de notre existence. Je pense particulièrement à ceux de Barkhane qui ont connu de lourdes pertes ces derniers mois et ces derniers jours. De cette France qui lutte inlassablement contre le terrorisme et tous les séparatismes. La République ne transige pas avec ceux qui veulent la fracturer. Elle ne faiblit pas devant nos ennemis qui poussent à la haine et à la guerre du tous contre tous. La transmission mémorielle est aussi un pan de ce combat.

De cette France que nous aimons, qui n'est jamais aussi forte que rassemblée. Tout ici dans cet historial nous parle de la France unie, de la France qui doit tendre tout entière vers la réussite. Tant de forces cherchent à diviser, à manipuler, à créer de la discorde, j'appelle nos concitoyens à rester unis et solidaires, à faire fi des querelles accessoires. De cette France qui est celle de la République, celle de notre devise, celle pour qui tant ont combattu. Anciens combattants, porte-drapeaux, membres des associations combattantes et des fondations mémorielles, vous êtes des ambassadeurs des valeurs républicaines et des gardiens du drapeau de la fraternité. De cette France qui est celle des territoires et des collectivités, cœur battant de la République et sève de la démocratie. Celle des maires et des milliers d'élus locaux qui sont les relais indispensables pour juguler les crises et consolider notre cohésion nationale.

Oui, cette « certaine idée de la France » mérite que l'on s'engage pour elle. Depuis bientôt quatre ans, j'œuvre, avec vous, pour cette France de l'engagement qu'il soit militaire, politique, associatif, environnemental ou humanitaire. En 2021, peut-être plus que jamais, notre pays aura besoin de l'engagement de tous et de notre volonté fervente de faire nation.

C'est avec l'espérance au cœur et la foi dans le caractère de notre peuple que je vous adresse mes vœux les plus chaleureux de bonheur. Bonne année à tous au service du monde combattant, au service de nos armées et de la jeunesse de notre pays, au service de la France et des Français.

Vive la République, vive la France !



CÉLÉBRATION DU CENTENAIRE

de l'inhumation du Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe

A l'occasion du ravivage de la Flamme Sacrée le 28 Janvier 2021 a été célébré le centenaire de l'inhumation du soldat inconnu. C'est la seconde étape entre son transfert sous l'Arc de Triomphe le 11 novembre 1920 et le premier ravivage de la flamme sacrée le 11 novembre 1923

Dès le début de la première guerre mondiale, il était suggéré d'ouvrir les portes du Panthéon à l'un des combattants ignorés morts bravement pour la patrie avec deux mots : « un soldat » ; deux dates : « 1914-1917 » : « Cette inhumation d'un simple soldat sous ce dôme, où reposent tant de gloire et de génies, serait comme un symbole ; et plus, ce serait un hommage rendu à l'armée française tout entière » L'idée ne s'est concrétisée véritablement qu'après la fin du conflit, grâce au député d'Eure-et-Loir Maurice Maunoury qui a fait une proposition de loi dans ce sens, adoptée finalement le 12 septembre 1919 par l'Assemblée Nationale. Il fallut attendre le 8 novembre 1920 pour qu'un lieu soit déterminé, l'Arc de Triomphe, lequel avait la préférence des anciens combattants.

La cérémonie de choix du soldat à inhumé s'est déroulée dans le lieu mythique de la Première Guerre mondiale, la citadelle de Verdun le 10 novembre 1920 avec Auguste Thin, engagé volontaire du 132e régiment d'infanterie, fils d'un combattant disparu pendant la guerre, pupille de la Nation. André Maginot lui a tendu un bouquet d'œillets blancs et rouges, et lui a exposé le principe de la désignation : le cercueil sur lequel ce jeune soldat déposera le bouquet sera transféré à Paris et inhumé sous l'arc de triomphe. « Il me vint une pensée simple. J'appartiens au 6e Corps. En additionnant les chiffres de mon régiment, le 132, c'est également le chiffre 6 que je retiens. Ma décision est prise : ce sera le 6e cercueil que je rencontrerai » a-t-il expliqué. Partant par la droite, Auguste Thin fait un tour, puis il longe les quatre cercueils de droite, tourne à gauche, passe devant le 5e et s'arrête devant le 6e cercueil, sur lequel il dépose son bouquet, puis se fige au garde-à-vous.

LA FLAMME SACRÉE

Le cercueil du Soldat inconnu quitte Verdun dans la foulée sous escorte militaire, transporté par train à Paris au Panthéon où Raymond Poincaré, président de la République, prononce une allocution, puis veillé toute la nuit place Denfert-Rochereau. Le 11 novembre 1920 il est transféré solennellement sous l'Arc de triomphe. Mais comme le site n'est pas encore prêt, il n'est mis en terre que le 28 janvier 1921, en présence des autorités civiles et militaires, dont les maréchaux Foch, Joffre et Pétain, qui se sont illustrés lors de la Première Guerre mondiale, avec le ministre belge des Affaires étrangères, le Premier ministre britannique, un représentant du Portugal. À 8h30 du matin, les troupes présentaient les armes. Le ministre de la Guerre, Louis Barthou, s'inclinait devant le cercueil et déclamait : «Au nom de la France pieusement reconnaissante et unanime, je salue le Soldat inconnu qui est mort pour elle ».

Enfin, l'idée de faire brûler une flamme en permanence est tout d'abord émise dès le début 1921 par le sculpteur ariégeois Grégoire Calvet. C'est finalement Augustin Beaud écrivain-journaliste qui a initié son installation en référence à la petite lampe qui illuminait le cimetière de Panossas, où il vécut dans son enfance, car il trouvait le site austère au regard du symbole qu'il représentait. Initialement conçue pour être allumée tous les 11 novembre, les journalistes Gabriel Boissy Jacques Péricard proposèrent en octobre 1923 de la ranimer chaque jour à 18h30 par des anciens combattants. L'architecte Henri Favier, témoin dans son enfance des feux follets des cimetières, dessina la bouche à feu (gueule d'un canon braqué vers le ciel, encasté au centre d'une sorte de rosace représentant un bouclier renversé dont la surface ciselée est constituée par des glaives formant une étoile) qui fut réalisée par le ferronnier d'art Edgar Brandt.

La flamme sacrée sous l'arc de triomphe fut ainsi allumée pour la première fois le 11 novembre 1923 à 18 h par André Maginot, en présence du général Gouraud gouverneur militaire de Paris. Alors que le ministre de la Guerre allumait la flamme à l'aide d'un tampon d'étoupe au bout d'un fleuret, des troupes du 5e Régiment d'Infanterie présentaient les armes et la musique jouait la marche Funèbre de Chopin.

Paul Philippart

CHRONOLOGIE DE LA GUERRE D'INDOCHINE :

Un conflit en deux phases

La guerre d'Indochine ou guerre d'indépendance d'Indochine, est un conflit armé qui s'est déroulé de 1946 à 1954 en Indochine Française constituée des pays du Vietnam, du Laos et du Cambodge. Opposant l'Union française au Viêt Minh, ce conflit a abouti, à la suite des accords de Genève à la partition du Vietnam en deux Etats rivaux – République Démocratique du Vietnam et République du Sud Vietnam - qui donna lieu à la guerre du Vietnam (1955-1975). Elle s'est déroulée dans un début de contexte de guerre froide.

15 Août 1945 : Révolution d'Août

Le Viet Minh, mouvement indépendantiste vietnamien d'obédience communiste, profite du coup de force japonais dans le contexte de la guerre du pacifique pour prendre le pouvoir dans la province du Tonkin en provoquant une insurrection. L'Amiral d'Argenlieu est nommé haut-commissaire en Indochine

2 Septembre 1945 : Proclamation par Ho Chi Minh, chef du parti, de l'indépendance de la République Démocratique du Vietnam le 2 Septembre 1945. Le Gouvernement envoie un Corps expéditionnaire à l'automne afin de reprendre progressivement en main son territoire, et l'État français repense ensuite le statut de la fédération au sein de la nouvelle Union Française.

6 Mars 1946 : Accord entre le gouvernement Hô Chi Minh et le gouvernement Français. La France reconnaît la République démocratique du Viêt-Nam.

6 Juillet 1946 : Conférence de Fontainebleau qui sera un échec.

1^{ère} phase (Novembre 1946-1949) : guerre ouverte entre forces du Vietminh et les Français

Durant cette première phase, le Vietminh soutenu par la Chine applique une guérilla meurtrière.

Novembre 1946 - L'affaire de Haiphong : Le bombardement du port par l'artillerie de l'Armée de terre française et ses trop nombreuses victimes civiles rendent la paix impossible. Hô Chi Minh, qui entre dans la clandestinité, décide de lancer une offensive ayant pour but la libération de la ville de Hanoï.

19 Décembre 1946 - L'insurrection d'Hanoï : Une explosion dans la centrale électrique de Hanoï déclenche le signal de l'Insurrection de la ville qui marque le début de la guerre. Des ressortissants français sont massacrés et des maisons pillées. Le gouvernement de la République démocratique du Viêt-Nam déclenche des hostilités dans tout le nord du Viêt-Nam, puis prend le maquis en adoptant la technique de la guérilla sanglante, sans possibilité de faire marche arrière. Aguerrie dans la guerre du peuple, l'armée populaire vietnamienne se fondait sur la mobilité des dispersions d'évitement et concentrations de frappe pour compenser sa faiblesse matérielle. C'était « le combat du tigre et de l'éléphant » annoncé par Hô Chi Minh : le tigre tapi dans la jungle allait harceler l'éléphant figé qui, peu à peu, se viderait de son sang et mourrait d'épuisement.

1947 : Des crédits militaires sont votés par la France pour l'envoi d'un corps expéditionnaire. Le Laos et le Cambodge adhèrent à l'Union Française. La France refuse de négocier avec le Viet-Minh. A l'automne 1947, les forces françaises prennent l'offensive. Après trois mois d'opérations, les résultats sont incertains. Parallèlement, dans le souci de restreindre l'effort militaire, le gouvernement français choisit de soutenir l'empereur Bao Dai. Peu après, le général Salan n'obtient pas les renforts qu'il exige, et est rappelé en métropole.

1948 : En septembre 1948, les Vietminh prennent les devants. Ils déclenchent dans tout le Tonkin une série d'actions de guérilla qui se transforme bientôt en une véritable offensive.

1949 : Le 8 Mars, la France crée l'Etat du Viêt-Nam gouvernement central vietnamien sous la direction de l'empereur Bao Dai ramené de son exil à Hong Kong en proposant une alternative politique à Hô Chi Minh, et le dote d'une force militaire, l'Armée Nationale Vietnamienne afin de vietnamiser le conflit. La guerre de reconquête se transforme alors progressivement en une guerre civile. Dans le même temps, la France accorde leur indépendance aux royaumes du Laos et du Cambodge Avec l'expérience acquise au combat, l'armée populaire vietnamienne inflige une série de revers aux troupes françaises dans la haute région de Cao Bang et Lang Son, provoquant un enlèvement du conflit.

2^{ème} phase (1949 -1954) : La bataille décisive de Dien Bien Phu

Les Français menèrent lors de cette période une guerre de plus en plus directe et frontale, bénéficiant de l'aide matérielle et logistique des Américains, contre leurs ennemis qui bénéficièrent quant à eux du soutien des Chinois leur permettant de mettre sur pied une véritable armée conventionnelle et formée.

Octobre 1950 - Offensive dans le Nord Est : le Vietminh lance l'offensive dans le Nord-Est du Vietnam : c'est la terrible défaite française de la route coloniale n°4 (RC 4) dans les calcaires de Dong Khê, où l'armée française perd 7 000 hommes, tués, disparus et prisonniers, et une énorme quantité de matériel, avec l'opération d'évacuation de Cao Bang. Les troupes françaises évacuent toute la région bordant la frontière chinoise et ne contrôlèrent plus au Tonkin que le delta du fleuve Rouge et quelques gros postes. Le 6 Décembre le gouvernement français à Paris envoie le général de Lattre de Tassigny en Indochine pour redresser la situation, il doit immédiatement faire face à des offensives Vietminh.



Photo de la collection privée de Pierre Quitat



Photo de la collection privée de Pierre Quitat



Photo de la collection privée de Pierre Quitat

1951 – Conquête d'Hanoï : Fort de son succès sur la R.C. 4, le Vietminh estime pouvoir frapper un grand coup. A la mi-janvier 1951 il décide d'engager tout son corps de bataille en vue de conquérir Hanoï pour la fête du Têt, le nouvel an vietnamien. Le général de Lattre de Tassigny, bien renseigné, prend personnellement le commandement des opérations. Il parvient à vaincre trois fois ses ennemis, notamment lors des batailles de Vinh Yen, et de Mao KHê, commence à les chasser du Delta du Fleuve Rouge, les Français restant maîtres du champ de bataille. Le Vietminh déplore 6.000 tués et 500 prisonniers. Il lance une contre-offensive dans la région de Hoa Binh que poursuivra le général Raoul Salan qui l'a remplacé, de Lattre devant rentrer en France pour raison de santé (où il décédera en Janvier en 1952), mais échouera à avoir des résultats décisifs.

1952 – Opération Lorraine : L'armée populaire vietnamienne lance des attaques contre les fortins de la « Ligne De Lattre » derrière laquelle se sont retranchées les troupes françaises. En octobre 1952, le général Giap, lance une offensive contre le pays Thaï. Pour couper les communications du Viêt-minh entre ses zones refuge et le pays Thaï, le général Salan, de retour, ordonne l'opération «Lorraine», dernière offensive en profondeur hors du delta. Elle est marquée par la sanglante embuscade de Chan-Muong. Tout en continuant les coups de main et les embuscades, l'armée populaire se retire pour se préparer à des opérations à une plus grande échelle. De son côté, la menace sur les centres importants étant écartée, le général Salan entreprend de prendre l'initiative. Il lance une série d'offensives, et ne connaît guère de défaites tactiques, mais le CEF doit systématiquement se replier faute de moyens et d'avoir pu porter un coup décisif.

1953 – Opération Castor : En mai 1953 le général Salan cède la place au général Navarre. Au moment où celui-ci prend son commandement, les moyens du corps expéditionnaire ne lui permettent pas d'assurer simultanément, pendant l'hiver 1953-1954, la défense du delta et celle du Nord Laos. Le général Navarre rapporte au gouvernement français qu'il n'y a pas de possibilité d'une victoire militaire étant donné la faiblesse des moyens du CEF, mais promet une grande offensive avec l'opération Castor qui consiste à occuper l'ancienne piste d'aviation japonaise de Diên Biên Phu pour verrouiller le passage au Laos de l'armée populaire, opération militaire qui avait pour but politique de permettre à la France de négocier à Genève la fin de la guerre en position de force. Le général Giap décide d'y concentrer tout son corps de bataille malgré les immenses difficultés de l'entreprise.

1954 - Dien Bien Phu : Tandis que l'on attend l'attaque du Viêt-Minh à Diên Biên Phu, un événement d'une extrême importance va changer les perspectives de la situation : on apprend le 18 février

1954 que les Quatre Grands ont décidé de réunir, à Genève, fin avril, une conférence Est-Ouest où serait étudié le problème de la paix en Indochine. Début mars, les adversaires sont prêts pour le combat. Cinquante mille Viêts-Minh encerclent onze mille Franco-Vietnamiens. L'histoire de la bataille de Diên Biên Phu est connue. Commencée le 13 mars, elle se termine le 7 mai par la chute du corps retranché. Celle-ci a un tel retentissement que Diên Biên Phu devient, qu'on le veuille ou non, la bataille décisive, non seulement de la campagne mais de la guerre. En dépit de l'héroïsme dont font preuve, le CEF en extrême Orient, cette bataille est perdue en 57 jours. « Il n'y a pas de places fortes imprenables lorsqu'on renonce à les secourir. Le camp retranché a fini par tomber, comme sont tombées, au cours de l'histoire, toutes les forteresses assiégées abandonnées à leur sort » témoignera le général Yves Gras dans « Histoire de la guerre d'Indochine » (Edt Denoël 1992). Les combats ont continué avec intensité pendant trois mois.

Accord de Genève (22 juillet 1954) : Ils consacreront le départ des Français du Nord du Vietnam (Tonkin) et la division du Viêt Nam en deux, la limite étant le 17e parallèle et ils reconnaissent l'indépendance du Laos, du Cambodge. La réunification entre les deux zones était envisagée pour 1956, après référendum. Mais Ngo Dinh Diem rappelé par l'empereur Bao Dai comme premier ministre, fervent catholique qui haïssait le communisme, organisa avec l'aval des États-Unis un référendum manifestement truqué, avec plus de voix favorables que d'électeurs, et créa la République du Viet Nam le 26 octobre 1955, avec lui comme chef d'État. C'est contre cette dictature du régime de Diem que s'est formé le Front National de Libération du Sud Viet Nam (dit Viêt-Cong)) en 1956. Des éléments du Vietminh résidents au sud ont alors repris le combat contre ce gouvernement, menant alors à la Deuxième Guerre d'Indochine de réunification, plus communément appelé guerre du Viet Nam qui durera de 1954 à 1975.

28 Avril 1956 : Les Français quittent définitivement le Sud Vietnam, le jour de la liquidation et de la dissolution du corps expéditionnaire français en Extrême Orient (CEFEO) et mettent fin à environ 100 ans de présence française en Indochine. Ils furent progressivement remplacés par des conseillers militaires américains qui formaient l'armée de la république du Sud Vietnam, et à partir de 1961, l'armée américaine prit la relève

Pendant les huit années de guerre après le 19 décembre 1946, les forces de l'Union française ont déploré 76.000 morts au combat parmi lesquels 2.000 officiers. Elles ont perdu 37.000 prisonniers dont 16.000 Vietnamiens. Sur ces 37.000 prisonniers, 10.750 ont été libérés.

P.P.



LE PONT ALEXANDRE III OU LE « PONT D'HONNEUR »

L'hommage aux militaires tués, une tradition récente

Lorsqu'un militaire Français est tué en OPEX ou en service commandé, les Français sont invités sur le pont Alexandre III afin de lui rendre un dernier hommage, depuis 2011, une année particulièrement meurtrière pour l'armée française. Engagées dans le conflit afghan depuis 2001, les troupes françaises ont perdu 78 hommes cette année-là. En août, deux légionnaires du 2^e régiment étranger de parachutistes (2e REP), le caporal-chef Kisan Bahadur Thapa et le caporal Gerhardus Jansen, sont tués au combat en Kapisa (Afghanistan). Ce rassemblement est lancé par le Gouverneur militaire de Paris et ancien « père » de la Légion étrangère, le général Bruno Dary qui a décidé de mettre en place un « plan Hommage » similaire à ce qui se pratiquait déjà dans des pays anglo-saxons, comme le Canada et le Royaume-Uni. Et ce fut chose faite : le pont Alexandre III devint, entre 11h45 et midi, lors du passage du convoi funéraire des deux légionnaires, un lieu de mémoire et de recueillement. *« Cette présence, qui doit rester silencieuse, digne et fraternelle, ne doit pas avoir d'autre but que de montrer la solidarité des participants à l'égard de leurs jeunes frères d'armes et de témoigner devant la communauté nationale de l'engagement des jeunes Français qui risquent chaque jour leur vie en opérations extérieures pour défendre les intérêts du pays »*, avait tenu à rappeler le général Dary. Depuis, *« à chaque fois qu'un soldat meurt en opération extérieure ou en service commandé et qu'un hommage est rendu aux Invalides, le gouverneur militaire invite les Français à s'y rendre »*. Cet appel est ensuite relayé par les associations d'anciens combattants qui le diffusent aussi largement que possible. *« La communauté militaire d'Île-de-France prend la décision personnelle de s'y rendre, certaines unités s'organisent pour envoyer du monde »*, confie encore le bureau du gouverneur militaire. *« Mais il y a aussi des civils et c'est une bonne nouvelle car ces soldats ont donné leur vie pour la France et cela concerne chaque citoyen »*.

Ainsi, il vise à ce que chacun qui le souhaite, puisse *« s'associer à la mémoire du sacrifice de nos soldats, morts pour la France, en manifestant leur présence sur le pont Alexandre-III, si possible avec un drapeau français, lors du passage du convoi funéraire escorté par les motards de la Garde républicaine en route vers les Invalides »*. Avant que les corps ne gagnent l'Hôtel National des Invalides où la famille et une délégation régimentaire rendent aux morts les honneurs au cours d'une cérémonie placée sous le signe de l'intimité, le convoi routier, traverse à vitesse réduite le pont-Alexandre-III. Ce pont et l'esplanade devant les Invalides offrent de vastes trottoirs qui peuvent accueillir la foule. Sur le pont, les militaires avec les sapeurs-pompiers de Paris se mettent d'un côté, de l'autre les anciens combattants et leurs porte-drapeaux, des réservistes et des anciens OPEX.

Symbole de l'amitié franco-russe

Certains le surnomment *« le pont de l'honneur »*, ce pont Alexandre III inauguré pour l'exposition universelle de Paris en 1900. Il était destiné à symboliser l'amitié franco-russe, instaurée par la signature de l'alliance conclue en 1891 entre l'empereur Alexandre III, et Sadi Carnot, président de la République. Il avait été pensé comme une arme politique et diplomatique. Il s'agissait alors de montrer, par la beauté d'un tel ouvrage d'art, la force de l'alliance franco-russe. La symbolique du « pont établi entre les deux pays » étant évidemment dans toutes les têtes... (d'ailleurs en 1903, un pont de la Trinité a été inauguré à Saint Pétersbourg : enjambant la

Neva : il représente la réponse russe à notre pont Alexandre III et a été entièrement réalisé par une entreprise française).

La construction du pont parisien fut confiée aux ingénieurs Jean Résal et Amédée Alby, ainsi qu'aux architectes Cassien Barnard et Gaston Coussin. Le cahier des charges prévoyait qu'il soit suffisamment plat pour qu'on puisse voir entièrement les Invalides depuis les Champs-Élysées. Il ne devait pas entraver la navigation et avoir un tirant d'air au moins égal à celui des ponts les plus modernes. Sa largeur devait être proportionnée à celle de l'avenue qu'il prolongeait : d'abord envisagée à 50 m, elle fut arrêtée à 45 m pour ne pas trop perturber la navigation. Il devait être symétrique et décoratif (d'où une largeur imposée des quais de 22,50 m). Le pont fut réalisé en acier moulé, composé d'une seule arche de 107 m comprenant trois points d'articulation, permettant de franchir la Seine sans point d'appui intermédiaire. Deux tunnels en pierre se situent à ses extrémités. Afin de résister à l'énorme poussée horizontale, il fut doté de culées très massives. Le pont a plusieurs fois changé de couleur ; il est passé du gris au vert-brun puis au gris perle. Il a repris ses couleurs d'origine.

Un lieu de tournage idéal

Le caractère urbain de l'ouvrage servant de référence à l'Exposition universelle a conduit à traiter soigneusement sa décoration en faisant de ce pont le plus orné de Paris. Les deux architectes ont donné un décor abondant avec 32 candélabres en bronze qui ont été réalisés par l'établissement Lacarrière, également connu pour la réalisation du lustre monumental de l'Opéra Garnier. Les quatre renommées au sommet des pylônes d'entrée représentent les arts, la science, le combat et la guerre. Les décorations à la base des quatre pylônes ont pour thèmes : la France au Moyen âge, à la Renaissance, sous Louis XIV et la France Moderne.

Lors de l'Exposition Internationale des Arts Décoratifs de 1925, il fut interdit à la circulation pendant plusieurs mois, reconverti pour la manifestation en rue bordée de boutiques occupées par les industries de luxe. Outre les guerres qui se sont succédé, le Pont Alexandre III a vu la libération de Paris en 1944 ainsi que l'incendie du Grand Palais. Certes, les combats ont causé quelques dégâts, mais rien n'aurait pu ternir le côté majestueux de ce monument. Une opération de rénovation a même été entreprise en 1995, dans le cadre de la commémoration du centenaire de la pose de la première pierre.

Emprunté quotidiennement par les Parisiens, offrant une splendide vue sur le Quai d'Orsay, rive gauche, et les Champs-Élysées, rive droite, le pont est un endroit de tournage idéal. À de nombreuses reprises, on peut l'observer dans la cinématographie, tant dans le James Bond de 1985 réalisé par John Glen *« Dangereusement vôtre »*, que dans *« Banlieue 13 : Ultimatum »* en 2009 ou encore dans le Woody Allen de 2011, *« Minuit à Paris »*. La chanteuse britannique Adele y a réalisé le clip de *Someone like you* qui, sorti en 2011 et comptabilisant aujourd'hui 1,5 milliard de vues sur YouTube. Mariah Carey ou encore Mozart l'opéra rock se servent aussi de l'endroit pour y réaliser des clips. Enfin, le célèbre spot publicitaire d'YVSL *« La Nuit de l'Homme de 2011 »* avec Vincent Cassel a été aussi réalisé en partie sur le pont Alexandre III, lieu merveilleux où chaque direction semble donner sur la splendeur de la capitale française.

« LES GUEULES » CASSÉES »,

TEMOINS DE LA VIOLENCE ET DE LA BRUTALITE DE LA GUERRE

Les « gueules cassées » témoignent de la violence et de la brutalité de la guerre surtout 1914-1918 qui a fait 2,8 millions de blessés en France dont 388 000 mutilés. Ce terme « gueules cassées » inventé par le Colonel Pivot, premier président de l'Union des blessés de la face et de la tête, est attribué aux survivants de la Grande Guerre ayant subi des blessures au combat et ayant été affectés par des séquelles physiques graves, notamment au visage. Il fait référence également à des hommes profondément marqués psychologiquement par le conflit, qui ne purent regagner complètement une vie civile ou qui durent, pour les cas les plus graves, être internés à vie.

Ils avaient été marqués gravement par ces séquelles : blessures reçues au front, amputés, mutilés du visage, aveugles, gazés, défigurés. Afin de réparer les dégâts physiques et psychosociaux de la guerre, des centres ont été ouverts pour proposer des méthodes de camouflage ou de réparation des visages abîmés. Ils ont fait l'objet de nombreuses représentations, en photographie et en peinture (Otto Dix, Grosz). Ils ont suscité un intérêt relativement récent porté par les historiens mais aussi par les romanciers, Maurice Renard avec « L'Homme truqué » (1921) et Pierre Lemaître avec « Au revoir là haut » prix Goncourt 2013. Les cinéastes eux aussi se sont intéressés aux conséquences physiques et psychologiques de la Grande Guerre : « La Chambre des officiers » de Marc Dugain et « Les fragments d'Antonin » réalisé par Gabriel Le Bomin, qui présente en introduction des images d'archives inédites de traumatisés de la Guerre. De nombreux articles dans des revues scientifiques ou médicales ont été écrits sur les appareils (ouvre-bouche, procédé des sacs en gouttière de contention, casque de Darcissac, appareil masticateur, masques) ou sur les greffes ostéopériostiques

Syndrome de stress post-traumatique

Il faut le dire, les blessures de ces hommes, reflets de souffrances physiques et morales, ont fait avancer la médecine. Lors d'un colloque historique en 2014, un chirurgien expliquait qu'au début du conflit, le service de santé de l'armée française n'était pas préparé à faire face à des lésions d'une telle gravité : « Il y avait trois ou quatre hôpitaux spécialisés en 1914. On a atteint 17 centres en 1918. Il y en avait partout en France ». Cette guerre destructrice a ainsi permis de faire avancer considérablement les techniques médicales. Défigurés, ces poilus étaient devenus en quelque sorte des cobayes. Alors que les médecins tâtonnaient d'opération en opération, de greffe en greffe, la chirurgie réparatrice connaissait des progrès fulgurants. Et, le conférencier de rajouter : « Heureusement que cela s'est passé à cette période. Maintenant, il y aurait les lois d'éthique et on en discuterait pendant trois jours. À l'époque, ils n'ont pas eu d'état d'âme. Ils se sont dit qu'il fallait



impérativement sauver ces gens, car ils étaient jeunes et qu'il ne s'agissait pas de blessures mortelles ».

Ces « gueules cassées » ont témoigné aussi des difficultés de réinsertion des anciens combattants qui étaient âgés de 19 à 40 ans, dans la vie civile, car l'après-guerre fut douloureuse. La violence des combats, aggravée par l'usage intense d'armes nouvelles telles que les gaz de combat, provoquèrent chez nombre de survivants des séquelles psychologiques parfois irréversibles et impressionnantes, phénomènes que l'on qualifie aujourd'hui de syndromes de stress post-traumatique, dont les symptômes se traduisaient par des tremblements incessants, pouvant aller jusqu'à l'impossibilité du sujet de se tenir en position debout (on les appelait « les trembleurs »), des crises de terreur à l'évocation d'un fait ou la vue d'un objet rappelant la vie au front, etc.

Ces mutilés se sentaient exclus en raison de longs séjours en hôpitaux qui les coupaient de leurs activités antérieures, luttant avec des procédés archaïques pour sauver leur visage, source de pitié, de dégoût mais aussi quelquefois de sympathie de la part des autres individus.

Une union pour la solidarité et la mémoire

Bienaimé Jourdain, le colonel Picot et Albert Jugon, des anciens blessés soignés au Val de Grâce (appelé « le service des baveux ») fondèrent le 21 Juin 1921 une association l'Union des blessés de la face et de la tête (UBFT), la préfecture de police de Paris ayant refusé le nom de Gueules cassées.. Non sans humour, ils prirent pour devise « sourire quand même ». Jugon fit partie des cinq représentants des Gueules cassées qui assistèrent à la signature du Traité de Versailles, à l'invitation de Georges Clemenceau qui leur adressa ce jour-là, un « Vous étiez dans un mauvais coin, cela se voit ! ». En 1927, l'UBFT put ouvrir une maison des défigurés de la face à Moussy le Vieux (77), et acquérir le domaine de Courdon, près de Toulon, en 1934 ce qui permit d'accueillir les pensionnaires de manière définitive, pour les plus atteints d'entre eux, ou temporaire, pour les convalescents notamment. Elle suscita aussi la création d'un centre de recherche maxillo-faciale à l'hôpital Lariboisière en 1937.

Paul Philippart



JEAN GABIN

Simple soldat de la 2^e DB,
mais le plus célèbre, pendant
la Seconde Guerre mondiale

Une exposition documentaire «Jean Gabin dans la guerre 1939-1945», réalisée par la Société des amis du musée Jean-Gabin avait été présentée au Musée du général Leclerc et de la Libération de Paris - Musée Jean Moulin, en 2018. Elle était revenue sur l'engagement patriotique, discret du grand acteur français, Jean Gabin. En janvier 1944, Jean Moncorgé de son vrai nom, s'était engagé dans les Forces françaises combattantes. Après une première bataille au large de l'Afrique du Nord, il a été instructeur puis conducteur de char dans la glorieuse division Leclerc. Avec ses compagnons il est allé jusqu'au Nid d'Aigle d'Hitler. Mais il est toujours resté discret toute sa vie sur les vingt-sept mois passés sous l'uniforme, et n'a plus voulu interpréter de militaire à l'écran: «La guerre, c'est pas du cinéma», disait-il. Seul Michel Audiard lui fera ressortir sa vieille casquette de fusilier marin pour un rôle de vieux loup de mer dans *Le drapeau noir flotte sur la marmite*, en 1971.

Lors de cette exposition, son commissaire général avait recueilli des témoignages émouvants comme celui de Bertrand Tavernier qui s'était enchanté d'une réplique de «Sous le signe du taureau» de Gilles Grangier. Gabin interprète un ingénieur chercheur à la probité sans faille. Face à un profiteur qui se vante de s'être «goîné de pognon» avec les Allemands, et encore plus avec les Américains à la Libération. Il lance alors à l'ingénieur: «Et toi, qu'est-ce que tu faisais, à la Libé?» «Oh! moi, j'étais sur des plages...», répond Gabin évasif. «C'est la seule réplique autobiographique, commente-t-il et elle est aussi discrète que lui: je suis le seul à l'avoir remarquée. C'est rapide mais cinglant!».

*« Je ne pouvais rester les mains
dans les poches ! »*

Jean Gabin était une star de cinéma quand l'annonce de la guerre en juillet 1939 interrompt le tournage de son dernier film, «Remorques». Réfugié en zone sud, il avait fait l'objet d'un chantage des Allemands qui voulaient le voir incarner la collaboration à l'écran. «Les nazis ont fait des ponts d'or à Gabin» rappelle un témoignage de Simone Signoret. Ce n'est pas son genre. Il choisit d'émigrer aux États-Unis en février 1941, et signe un contrat de cinq films avec la 20th Century Fox, et soutient l'effort de guerre aux côtés de «La Grande» Marlène Dietrich. «Et puis, je reviendrai, dit-il, parce que moi, la France, je ne peux pas m'en passer.» Le confort des émigrés célèbres à New York, très peu pour lui: «J'étais malade à l'idée d'être obligé de finir ma vie aux États-Unis. Je ne pouvais pas rester les mains dans les poches, continuer à faire des grimaces devant une caméra — en étant bien payé en plus — et attendre tranquillement que les autres se fassent descendre pour que je retrouve mon patelin. Alors que «des gars se faisaient tuer pour nos pommes, et on était plutôt peignards. Je supportais plus tout ça.»

En 1943, il s'engage comme second maître, mais le cabinet de De Gaulle lui demande de retarder son départ pour tourner un film de propagande «L'Imposteur de Julien Duvivier» qui saluait «la bénéfique entrée en guerre de l'Amérique». En janvier 1944, il troque sa légendaire casquette contre celle de fusilier-marin et prend la mer direction Casablanca, à bord de l'Elorn où il est canonnier. Il reçoit son baptême du feu au large de la côte africaine, lorsque le convoi est attaqué par des sous-marins et des avions allemands au large de Ténès. Il devient instructeur des fusiliers marins parmi lesquels Roland Lesaffre, qui aura cette appréciation: «Quel chic bonhomme!»

« La belle étoffe des héros anonyme »

Le 8 avril 1944 un régiment blindé de fusiliers marins est créé et intégré à la 2^e DB. Le second maître Moncorgé devient chef de char Sherman, à bord du M 10 Wolverine Souffleur II sous les ordres de l'enseigne de Vaisseau et futur alias, André Gélinet. Il participe à la liquidation de la poche de Royan, à la campagne de Moselle, et ira jusqu'à Berchtesgaden. «Il était là comme nous, avec la peur et la claustrophobie», dit un de ses potes. Il a d'ailleurs côtoyé dans cette 2^eDB des gens du spectacle comme l'acteur Jean Marais soldat de la 3^e compagnie du 501^e régiment de chars, le parolier et animateur de radio et télévision Jean Nohain, engagé dans la 2^e DB avec le grade d'adjudant-chef, les futurs généraux Massu et de Boissieu et les futurs ministres gaullistes Robert Galley et Yves Guéna.

A la fin de la guerre, il est décoré de la Médaille militaire et de la Croix de guerre. En Juillet 1945, à 41 ans, le « plus vieux chef de char de la France Libre » est démobilisé et revient au monde du spectacle avec des cheveux blancs. Toute sa vie, il est resté attaché à la Marine et proche de celui qui fut son chef, le vice-amiral et sa famille. Lors de sa mort, ses cendres ont été dispersées dans la mer d'un bâtiment de la «Royale», l'avisos Détroyat, en mer d'Iroise, à 20 milles nautiques de Brest au sud de la chaussée des Pierres-Noires. «Rien d'une star, un soldat, loyal, courageux, patriote, solide en amitié. La belle étoffe des héros anonymes » qui restait très discret sur ce passé militaire. Il refusa de défilé sur les Champs et regarda, depuis le balcon de l'hôtel Claridge, passer son char, au lendemain de la victoire.

Paul Philippart





LES MOTS CROISÉS

de François Creseveur

PROBLÈME 230

HORIZONTALEMENT

- 1 - Compulsée
- 2 - Il publie « ses loisirs » en 1774 - Avec des boeufs, difficile de partir en flèche
- 3 - Une fois - Parodie de l'escalade
- 4 - Pour les cinéphiles - Veine d'ardoise
- 5 - Mesure, restante, pour vider la coupe - Admis par un tribunal
- 6 - Jadis rue des Fossés St-Bernard, il n'était pas exclu de s'y faire - Précéderait le RPR
- 7 - Connue autrefois sous le nom de Trouée de Belfort - Cette opinion est ouverte aux influences pop, funk, soul
- 8 - Sa constitution date de 1947
- 9 - Elle peut être fraîche, de vieille, de longue mais être aussi le premier, le dernier - Laize en plus court - l'autre versant de l'escalade
- 10 - Ces coléoptères en font partie

VERTICALEMENT

- A - Très utilisés pour faire des tonneaux
- B - Sert d'intermédiaire chez les Gnostiques - Un frère convers qui a retourné sa bure - Incroyant en phonétique
- C - Une charte de Philippe Auguste en 1200 en fut l'origine
- D - Se jette en courant dans l'Adriatique - Une autre façon d'être démodé
- E - Dix en version grecque
- F - De la province de Pise
- G - Début de la civilisation mycénienne - Une colère bouleversée
- H - Peut-être encore utilisé - Amarrages
- I - Vert et rouge - La moitié d'une marotte - Situation financière difficile associée à un mélange de bleu et jaune
- J - Paraît tous les mois dans le PG

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

SOLUTION DU PROBLÈME 229

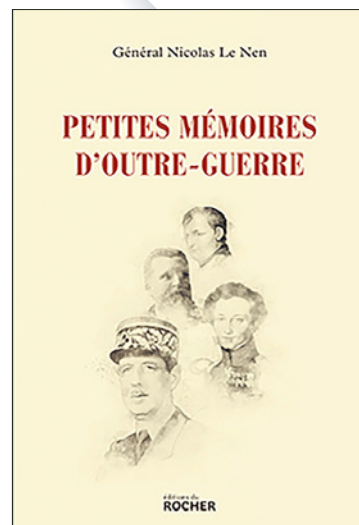
HORIZONTALEMENT

- 1 - GHYSLAINE
- 2 - OYOY -IRENE
- 3 - UP-NA-AR
- 4 - LETTRINE
- 5 - ERRATA-NUS
- 6 - YA-XERUS
- 7 - ALOI- RAU
- 8 - NG-QUELQUE
- 9 - TITUS-YUN
- 10 - EEEEEEEEEE

VERTICALEMENT

- A - GOULEYANTE
- B - HYPERALGIE
- C - YO-TR-TE
- D - SYNTAXIQUE
- E - ARTE- USE
- F - AI - IARRE
- G - IRAN-UALYE
- H - NE - ENSUQUE
- I - ENA-UNE
- J - EROSIVE

NOTE DE LECTURE



Ce livre écrit de façon très vivante se lit comme un roman. Il met en scène de grands soldats et hommes politiques de l'histoire. Ces personnages racontent, sur le mode de la confidence, leur art de la guerre, leur stratégie, à un narrateur qui traverse les siècles.

L'auteur est le général Nicolas Le Nen, il est saint-cyrien, breveté de l'École de guerre et auditeur du Centre des hautes études militaires et de l'Institut des hautes études de la défense nationale. Il a commandé le 27^e bataillon de chasseurs alpins et le service action de la DGSE. Petites mémoires d'outre-guerre est son septième livre.

CONTACT PRESSE

JEAN-PHILIPPE BERTRAND
jeanphilippe.bertrand@elidia.fr
01 40 46 54 30 / 06 12 56 67 15

Le PG CATM

70^e année - Nouvelle série
Pages spéciales départementales incluses
MARS 2021 - N° 1022
Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.
Reconnue d'utilité publique sous le titre
«Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre»
par décret du 1^{er} avril 1948.

Directeur de la publication : Serge AUFFREDOU
Rédactrice en chef : Paulette CHOVELON
Administration-Rédaction
7 rue Léo Delibes, 75116 PARIS
Tél : 01 53 64 20 00 - fax : 01 53 64 20 20
Email : secretariat.general@fncpg-catm.org - Internet : www.fncpg-catm.org

Abonnements :
Le numéro : 1,82 € - Un an (11 nos) : 20 €
Etranger : 22 € - C.C.P. Paris 5500-08
Les imprimeries LECERF-ROUEN-OFFSET
Parc de la Vatine, 11 rue Pierre-Gilles de Gennes
76130 MONT-SAINT-AIGNAN

Mistral Média
22 rue La Fayette
75009 PARIS
Tél : 01 40 02 99 00

En 2016 nous avons participé à la rénovation de l'unité « la Plaine »
destinée aux enfants de moins de 10 ans atteints du cancer,
En 2021 nous souhaitons continuer avec la rénovation de l'unité « la Montagne »
destinée aux jeunes de 13 à 25 ans.

BULLETIN DE SOUTIEN À LA RÉNOVATION DE L'UNITÉ LA MONTAGNE

Avec le soutien de la Fédération Nationale des combattants
prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.

POUSSONS LES MURS POUR LES ADOLESCENTS



Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. :

Mail :

ASS015

☐ **OUI**, je soutiens le projet « Poussons les murs pour les adolescents ».

Je remplis mes coordonnées et je fais mon chèque bancaire à l'ordre
de Gustave Roussy :

☐ 20 € ☐ 30 € ☐ 50 € ☐ 80 € ☐ 100 €

☐ Autre montant : _____ €

Merci de renvoyer votre bulletin de soutien complété avec vos coordonnées et accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de Gustave Roussy à la **FNCPG à l'attention de Philippe Casteloot 7, rue Léo Delibes 75016 PARIS**. Vos coordonnées sont indispensables pour l'édition de votre reçu fiscal.

66 % du montant
de votre don
sont déductibles
de votre Impôt
sur le Revenu
(dans la limite de 20 %
de votre revenu imposable)

PAR EXEMPLE
VOTRE DON
DE
100 €

DÉDUCTION
FISCALE
66 €

COÛT RÉEL
34 €

MERCI DE VOTRE SOUTIEN !

Les dons sont essentiels
pour améliorer la qualité de vie
des jeunes patients.



Depuis 2009, Gustave Roussy bénéficie
de l'agrément « Don en confiance » délivré
par le Comité de la Charte. Cet agrément atteste
de la transparence des procédures de collecte
et de la bonne gestion des dons.



**GUSTAVE
ROUSSY**
CANCER CAMPUS
GRAND PARIS

© Gustave Roussy

L'article 38 de la loi « Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée » vous permet d'exercer vos droits d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant en vous adressant à Gustave Roussy au 114, rue Edouard-Vaillant 94805 Villejuif Cedex France auprès du Service donateurs. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres organismes : si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre : ☐